

Montreuil, le 1^{er} décembre 2008

**À l'attention des Présidents
des groupes parlementaires
à l'Assemblée Nationale.**

Groupe :

*Objet : projet de réformes de la Biologie française
par voie d'ordonnance.*

Mesdames, Messieurs,

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT vous alerte sur des réformes profondes de la Biologie française actuellement en discussion au Ministère de la Santé.

Le rapport sur ce projet, en marge de l'examen du projet de Loi «Hôpital, Patient, Santé, Territoire » présenté par Michel Ballereau, Conseiller général des établissements de santé, a été remis à Madame Roselyne Bachelot-Marquin, Ministre de la Santé, le 23 septembre 2008. La lecture de ce rapport montre que les réunions des groupes de travail des différentes commissions se sont tenues hors de toutes représentations syndicales de salariés de la profession, alors que les conséquences vont directement les impacter.

L'une des principales recommandations de ce rapport est l'ouverture à 100% du capital des SEL à des investisseurs, dont le seul but sera la rentabilité financière en premier lieu au détriment de la santé et des patients.

Une totale déréglementation est aussi mise à jour et laisse craindre des fermetures en nombre de laboratoires dues aux modifications de fonctionnement basé sur la mise en place d'un pôle technique centralisé et des sites de prélèvements sanguins. Actuellement, chaque laboratoire est dans l'obligation d'effectuer sur chacun de ses sites un quota d'analyses.

./.

De par cette réforme, il y aurait pertes d'emplois massives dans une profession qui compte actuellement 40.000 salariés. Il est d'autant plus inadmissible pour notre organisation syndicale CGT que cette réforme est prévue par voie d'ordonnance, sans donner la possibilité aux élus de l'Assemblée Nationale de se prononcer sur cette question concernant la santé des citoyens.

Compte tenu de l'enjeu que revêt ce secteur particulier, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les dangers que ferait peser une telle réforme sur l'emploi et la santé publique.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Florence BONAVENT

Secrétaire de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT